

Procédure de fabrication d'une lotion coiffante.

On veut fabriquer 300 g de lotion.

1- Formulation pour 100 g de :

Produits	Quantité
Huile d'avocat	5 g
Glycérine	10 g
Acide acétique	5 g
Eau distillée	80 g
HE de lavande	2 gouttes
Conditionnement :	Flacon de 50 mL

- Faire les calculs des masses à peser de chaque matière première pour la quantité de produit fini demandée.
- Vérifier la disponibilité de tous les produits.
- Vérifier la conformité des produits.

2- Protocole de fabrication :

- Peser toutes les matières premières et compléter une fiche de pesée pour chacune.
- Dans un bécher A adapté introduire :
 - o Huile d'avocat,
 - o Glycérine,
- Dans un bécher B adapté introduire l'eau distillée et l'acide acétique.
- Porter le contenu des deux béchers à 45 °C, vérifier la température.
- Monter l'homogénéisateur à pale selon **AQPrMa 30**.
- Sous agitation constante à 400 RPM et à température ambiante, incorporer le contenu du bécher A (phase huileuse) au bécher B (phase aqueuses), (on verse A dans B).
- Ajouter l'huile essentielle.
- Maintenir l'agitation jusqu'à refroidissement complet.
- Effectuer le contrôle produit fini.
- Vérifier la conformité des articles de conditionnement selon **AQPrECF 02**.
- Conditionner tout le produit fabriqué à raison de 50 mL par flacon selon **AQPrECF 04**.
- Etiqueter.

3- Contrôles produit fini :

- Appliquer la procédure de contrôle PF suivante :
 - o Contrôle de la viscosité selon **AQPrPF 04**.
- Conclure sur la conformité du produit :
 - o Compléter la fiche conformité,
 - o Définir la DDM de 3 mois.
 - o Si besoin faire une fiche de refus de lot.